



Argumentaire et contre-argumentaire à l'attention des militants "pro-éoliens"



Argumentaire

à reprendre du site internet, en résumé très succinct :

- 100% renouvelable
- énergie locale, évite les pertes dans de longs transports
- énergie locale bis, contribue à notre indépendance de l'étranger
- filière mature avec un bon retour d'expérience
- rentable économiquement parlant aussi chez nous
- rentable énergétiquement, énergie grise "payée" en quelques mois
- 100% réversible, après démontage, revente ou recyclage, il ne reste plus aucune nuisance
- complémentaire de l'énergie solaire, car elle produit aussi la nuit et en hiver

Contre-argumentaire

L'objectif ici est de lister toutes (si possible) les attaques des auteurs de l'initiative "pro-crêtes" et de fournir aux militants et autres intéressés les réponses de base. Selon les cas, plusieurs niveaux de réponses, par ex. entre simple versus technique, ou de principe versus cas spécifique neuchâtelois sont proposées. Elles sont regroupées en catégories thématiques. Un même point peut se retrouver dans plusieurs catégories de façon à rendre chaque catégorie la plus complète pour elle-même. Certains points se recoupent par force, l'objectif étant toujours le même soit mettre à disposition des militants un matériel leur permettant de se sentir à l'aise quelque soit la tournure de la discussion.

La liste a été créée à partir des divers messages transmis par les défenseurs de l'initiative respectivement opposants au contre-projet. Elle est donc appelée à se compléter au fil de la campagne.

Le but de ce document n'est pas d'aller dans un niveau de détails extrême ou de prétendre à être un cours de formation, mais simplement de recadrer le débat de cette votation pollué par un flot d'informations inexacts ou même franchement mensongères. Nous souhaitons donc rester à un niveau le plus simple possible de première approche permettant à chacun d'appréhender la problématique globalement.

L'auteur reste bien évidemment très volontiers à disposition pour tout complément apparaissant nécessaire.

Considérations économiques

Initiative Avenir des Crêtes ne remet pas en cause la filière éolienne, mais préférerait voir d'abord un parc puis décider ensuite pour les suivants

Réponse : présenter les choses de cette manière est très pernicieux, car ce que veut l'initiative fondamentalement est une votation pour chaque objet pièce par pièce. Or l'ensemble des études et créations d'infrastructures (lignes électriques enterrées de raccordement notamment) ne peut pas être amorti sur une seule éolienne. Aucun promoteur/investisseur ne prendra le risque de lancer un projet pour une seule éolienne sans avoir la certitude qu'il puisse compléter son parc de manière adéquate. On peut aussi relever que le fait d'accepter le contre-projet ne réduit pas à néant les droits citoyens usuels. Ainsi les projets passeront obligatoirement par les études de détail et phases d'enquête publique usuelles. Ainsi la population conserve de toute façon son droit de s'exprimer.

L'énergie éolienne n'est pas viable économiquement sans subvention dans nos régions

Réponse : cette affirmation est inexacte, premièrement car elle passe sous silence le fait que l'énergie éolienne est une technologie mature avec le taux de subvention le plus bas des diverses formes d'énergie renouvelables. Les partisans de l'initiative affirment qu'il faut faire plus de solaire, mais le solaire photovoltaïque est encore plus subventionné que l'éolien. Par ailleurs, il convient de rappeler que les coûts bas de l'énergie électrique produite par ex. avec du charbon ne reflètent PAS la réalité des coûts. Si l'industrie du charbon doit dans un avenir proche payer les conséquences de la production de CO₂, cette industrie devient du jour au lendemain totalement non compétitive, et si l'on prend en compte également les conséquences des pollutions aux particules fines sur la nature et la santé humaine, le prix du kWh généré monte à des hauteurs stratosphériques. L'éolien est une énergie renouvelable qui ne péjore pas les conditions de vie des générations futures.

Les éoliennes n'apporteront aucun avantage économique chez nous

Réponse : ceci est clairement plus faux à plus d'un titre. Premièrement, tout les investissements liés à l'installation et aux infrastructures de base nécessaires sont quasiment indélocalisables et profitent donc en priorité à l'économie locale. Par ailleurs, plusieurs des acteurs impliqués sont actifs prioritairement sur la scène neuchâteloise. On peut citer Neuchéole ou encore tout simplement Groupe E et Viteos qui sont les principaux fournisseurs d'électricité du Canton. Il ne faut pas oublier non plus que les emplacements sont loués et qu'ainsi de l'argent arrive de manière récurrente dans les circuits économiques locaux.

Enfin, fiscalement parlant, on peut rappeler qu'une éolienne correspond totalement à la notion d'un établissement stable au sens des pratiques fiscales (en clair, la richesse étant produite dans le canton, elle doit être taxée dans le canton). Ainsi, juste pour donner une idée des ordres de grandeur en jeu, une éolienne d'une puissance de 2 MWp avec un coefficient de productivité d'environ 2000 produira 4 GWh ou encore 4'000'000 kWh/an. A un prix moyen conservateur de 15 cts, cela représente un montant d'au minimum CHF 600'000.--/an et par éolienne susceptible d'être taxé dans notre canton. On voit bien que multiplié par les 20 ans prévus d'exploitations et le nombre d'éoliennes, il s'agit de rentrées tout particulièrement intéressantes pour un canton fragilisé sur le plan de ses finances.

Personne ne les démontera jamais et elles resteront à pourrir sur place

Réponse : ABSURDE ! Non seulement, nous sommes dans un état de droit qui fonctionne, et partant l'Etat sait très bien exiger ce type de mesure (création d'un compte consignation obligatoire, contrainte via des amendes progressives, ...), mais de toute façon la valeur de revente d'une éolienne usagée est bien suffisante pour couvrir l'essentiel des frais de démontage et remise en état et ainsi la question n'est PAS réellement un problème. (on peut relever que le contraire est vrai pour les centrales nucléaires au détriment des générations futures).

Considérations énergétiques

L'éolien ne nous sortira jamais du nucléaire

Réponse : avec ce genre de raisonnement, rien ne serait jamais possible. Assurer l'autonomie énergétique ne se fera pas avec une seule sorte d'énergie renouvelable quelle qu'elle soit, mais avec un ensemble combiné reprenant au minimum 4 ou 5 énergies différentes comme par exemple le solaire photovoltaïque, l'hydraulique, la biomasse, la géothermie, tous en complément utile de l'éolien. On peut relever par exemple que le photovoltaïque et l'éolien ont des cycles de production très différents et ainsi une combinaison entre ces deux énergies assure que de l'énergie soit produite pendant quasiment 90% du temps.

Quoiqu'il en soit, l'éolien est une pièce maîtresse de la sortie du nucléaire capable d'assurer plus de 20% de nos besoins actuels en énergie électrique.

Le bon sens paysan le dit depuis des siècles : ne jamais mettre tous ses œufs dans le même panier!!

L'énergie produite sera envoyée à Genève et pas consommée chez nous

Réponse : d'un point de vue strictement physique, la réalité est différente. Les électrons ne savent pas à qui "ils appartiennent" et vont naturellement à l'endroit le plus proche selon les lois de l'électricité.

Ceci n'est pas anodin, car pour reprendre la formulation des anti-éoliens, en cas de rupture sur la ligne nous reliant à la centrale hydro-électrique de Verbois, si les éoliennes placées chez nous produisent nous aurons de l'électricité, peu importe à qui elle appartient formellement. Un souci d'équité pourrait aussi conduire à voir les choses ainsi, Genève s'est chargée d'une importante centrale hydro-électrique (toujours Verbois donc) qui contribue de manière importante à notre alimentation électrique. Cela n'est donc que justice que nous prenions à notre tour des éoliennes qui alimenteront aussi bien Genève que nous.

Enfin rappelons encore une fois, que d'importants acteurs neuchâtelois de l'électricité (Groupe E, Viteos, Neucheole) souhaitent s'investir dans ces parcs éoliens.

Il faut privilégier l'énergie solaire chez nous et l'éolien ailleurs

Réponse : il semble difficile d'être plus arrogant que cela! Comment sérieusement oser déceimment dire à d'autres populations "vous ou votre région ne valent pas autant que chez nous et vous pouvez donc accepter les éoliennes que nous ne voulons pas"! Une telle attitude ne pourrait qu'être source d'immenses difficultés à très brève échéance dans nos relations extérieures. Très récemment encore, suite à l'acceptation de l'initiative sur l'immigration de masse, nos relations avec nos voisins sont devenues beaucoup plus complexes et les négociations de l'accord sur l'électricité ont été interrompues. Dépendre de l'étranger pour une fourniture aussi essentielle que l'énergie relève de l'inconscience pure, sans énergie (ou avec un manque de celle-ci) c'est toute notre économie qui s'arrête.

Notre responsabilité consiste à garantir notre autonomie la plus complète possible et l'éolien peut y contribuer à hauteur de pratiquement 1/4 .

On peut aussi relever que la vision proposée par les défenseurs de l'initiative conduit à ce que nous imposerions des éoliennes à d'autres populations mais également des pylônes électriques sur des milliers de km créant donc une nuisance globale infiniment supérieure. En outre, le fait de produire l'électricité à de grandes distances de son lieu de consommation génère des pertes importantes durant le transport. Il s'agit tout sauf d'une solution responsable sur le plan environnemental!

Les éoliennes ne luttent pas contre le réchauffement climatique (voir exemple de l'Allemagne qui utilise plus de centrales à charbons pour compenser l'intermittence des éoliennes et donc produit plus de CO2)

Réponse : l'apparence est trompeuse! Un examen plus approfondi montre qu'il s'agit en réalité d'un transfert des centrales à gaz relativement peu émettrices de CO2 vers les centrales à charbon (pire source de CO2). L'explication tient à l'augmentation de la production du gaz de schiste aux USA, qui par effet de cascade a généré un effondrement du marché mondial du charbon. Les grands électriciens allemand ont vu là un effet d'opportunité pour récupérer les gains qu'ils étaient en train de perdre via la sortie du nucléaire décidée en Allemagne. En résumé, il s'agit bien d'un transfert gaz vers charbon qui est responsable de cette augmentation du CO2, Ce transfert aurait eu lieu dans tous les cas et indépendamment du déploiement des renouvelables en Allemagne. L'argument n'est donc pas valable contrairement aux apparences.

D'une manière générale, jusqu'à 20% d'énergie éolienne est intégrable dans la gestion du réseau sans que cela pose de problème particulier pour la gestion de l'intermittence.

Il y a trop d'énergie électrique verte dans le marché, et également trop d'électricité d'une manière générale, nous n'avons pas besoin de ces éoliennes

Réponse : l'auteur de cette affirmation est visiblement très mal informé de la réalité complexe du marché de l'énergie. Comme expliqué ci-dessus, les grands énergéticiens allemand ont trouvé un intérêt tout particulier à relancer leurs centrales à charbon pour diverses raisons trop longues à expliquer. Le dernier rapport du GIEC paru ce dimanche 13 avril 2014 indique clairement qu'il faut de toute urgence faire payer le coût réel de l'émission CO2 aux énergies fossiles. Dans ces conditions, le charbon deviendra non rentable du jour au lendemain, et il pourrait alors manquer de 15% à 20% d'énergie électrique sur le marché européen. Nos éoliennes contribueront à nous protéger contre les conséquences d'une telle évolution inéluctable à plus ou moins brève échéance.

Considérations techniques

Il vaut mieux y aller pas à pas et profiter des évolutions techniques

Réponse : cette affirmation relève de la propagande habilement mensongère. En effet, il est d'une part notoirement connu que la technologie éolienne est réputée mature. Ainsi mis à part des évolutions de taille (voir problème du projet du Crêt-Meuron), il n'y a pas de réelle évolution significative dans cette branche. En tout cas pas qui conduiraient à avoir intérêt à retarder la mise en œuvre d'une source d'énergie renouvelable importante au vu de l'urgence du problème environnemental nous menaçant très directement.

Par ailleurs, la notion de pas à pas cache en réalité la volonté des opposants au contre-projet que rien ne se fasse du tout.

La fondation est constituée d'une masse de béton gigantesque qui restera à jamais dans le sous-sol

Réponse : En premier lieu et pour remettre les choses à leur juste place, il convient de signaler que la quantité de béton est proportionnellement plus de 20 fois moindre que celle nécessaire pour un barrage à puissance égale. Si des mesures de construction simples sont prévues, ce béton peut aujourd'hui très facilement être re-valorisé par des broyeuses spécialisées produisant un granulat directement employable dans de nouvelles constructions. La valeur du granulat paye la majeure partie des coûts du broyage. Les fers du béton étant quant à eux simplement renvoyés en fonderie pour recyclage.

Pour donner une image simple: La quantité de béton employé correspond à celle de 2 ou 3 villas, mais l'électricité produite est largement plus de 100fois plus importante que celle consommée par les mêmes 3 villas.

Considérations environnementales

Le bilan environnemental des éoliennes est mauvais, il est fait usage de terres rares dont l'extraction pollue énormément, ...

Réponse : les éoliennes sont recyclées à 98% et+, sur le long terme c'est donc le contraire qui est vrai.

Les éoliennes font un massacre auprès de la faune aviaire et des chauves-souris

Réponse : cette affirmation n'est plus d'actualité. Les exigences en terme d'impact sur la faune aviaire ont été augmentées graduellement au cours des années. Actuellement, une perte d'un oiseau par année et par éolienne est admis. Ceci veut dire concrètement que le moindre chat de compagnie, ayant la possibilité d'aller dehors, tue à lui-seul plus d'oiseaux que l'ensemble du parc éolien prévu sur le canton. On peut noter aussi que les vitrages de type "miroir" sur les grands bâtiments tuent jusqu'à 10'000 (oui dix mille!) fois plus que les éoliennes dans des pays pourtant fortement fournis en éolienne.

On peut aussi citer la mesure simple d'arrêter les éoliennes juste pendant les 2-3 jours pendant lesquels une espèce migratoire sensible traverse un champ d'éoliennes problématique, ou encore une organisation spatiale des dites éoliennes conduisant à ce que les oiseaux les évitent naturellement. En ce qui concerne les chauves-souris, des études ont démontré qu'en arrêtant les éoliennes juste pendant la sortie des chauves-souris lorsque les vents sont compris entre des valeurs déterminées (plutôt faibles et donc peu intéressants en terme de production énergétique), la mortalité disparaît. En pratique, ces mesures ne coûtent que quelques pour-cents de la production énergétique globale pour une efficacité démontrée maintenant même sur des sites comportant des nombres beaucoup plus élevés d'éoliennes.

Les éoliennes représentent un danger immense en hiver pour les skieurs de fond et autres randonneurs par projection de glace

Réponse : ceci n'est plus un problème à ce jour. En premier lieu, les dites projections ont une portée faible. Déplacer des chemins de 100 ou 200 m ne représente pas une difficulté majeure. Par ailleurs les propriétaires des turbines ont tout intérêt à se soucier du problème, car il génère une usure prématurée des machines. La solution radicale consiste à arrêter la production lorsque les conditions cumulatives nécessaires pour la formation de glace sont présentes. En outre, une solution a été mise au point via le chauffage des pales aux moments opportuns (un peu à la manière du dégivrage des hélices des avions).

On peut relever enfin qu'il n'y a jamais eu d'accident avéré sur des personnes. En comparaison marcher à La Chaux-de-Fonds en hiver peut réellement être dangereux suite à des avalanches de neige ou glace (plusieurs accidents par saison)!

Les éoliennes représentent un problème de santé publique de par les nuisances sonores, car la distance admise en Suisse entre éolienne et prochaines habitations est trop petite contrairement à ce qui se fait en Europe

Réponse : Cette affirmation ne prend absolument pas en compte la réalité des faits. En Suisse, comme dans la plupart des pays européens, le critère déterminant n'est pas la distance mais le bruit (norme OPB = Ordonnance pour la Protection contre le Bruit). Ainsi, la distance acceptable sera déterminée site par site en fonction de la configuration spécifique et garantit une protection adéquate des habitants les plus proches. D'une façon générale, notre pays est plutôt plus sévère que ses voisins!

Considérations esthétiques

Il faut protéger les paysages exceptionnels de nos crêtes.

Réponse : nos crêtes jurassiennes sont effectivement belles et personne ne le conteste. Par contre, le fait de savoir si une éolienne est laide ou pas est question de subjectivité. On relèvera encore une fois les excursions réalisées pour le plaisir d'aller observer les éoliennes en dessus de Saint-Imier. Ceci étant rappelé, on peut aussi souligner l'importance de la réversibilité de l'éolien à opposer à la non réversibilité des dommages essentiels que l'utilisation d'énergie fossile est en train de créer sur toute la planète. A ce titre, nos belles crêtes jurassiennes n'échapperont pas non plus à ces conséquences, et il est de notre devoir de faire tout notre possible pour limiter ces conséquences également en faveur de l'esthétique.

59 éoliennes représentent une machine de 200m tout les 500 m sur nos crêtes

Réponse : cette présentation de la réalité cherche à induire en erreur et à donner une image déformée de la réalité, comme si les éoliennes étaient disposées en file indienne alors qu'elles sont groupées en paquet par parc. On peut d'ailleurs remarquer que les photomontages réalisés par les auteurs de l'initiative "procrêtes" étaient tous gravement mensongers, par ex. comme si les éoliennes atteignaient des hauteurs de quasiment 400m!

Les éoliennes représentent une perte irréversible de la qualité paysagère de nos crêtes

Réponse : Tout faux! En premier lieu, les considérations esthétiques sont strictement personnelles et il est bon de rappeler que le parc du Mont-Soleil est un lieu d'excursion du dimanche pour de très nombreuses familles justement pour aller voir les éoliennes. Par ailleurs, le mot irréversible relève de l'erreur la plus crasse, les éoliennes étant justement totalement réversibles. Après démontage et repousse du pâturage un passant ne pourra plus se douter du fait qu'il y avait eu à cet endroit une éolienne.

Considérations politiques

Si on accepte ces 59 éoliennes, "ils" en mettront beaucoup plus sans que l'on puisse dire quoique ce soit.

Réponse : La population vote aujourd'hui sur une modification de la constitution, qui définit précisément l'existence de 5 sites définis de manière exclusive dans la loi. Une modification du nombre de ces sites nécessiterait obligatoirement un nouveau vote de la population, car elle seule peut modifier cette loi fondamentale. Le risque qu'un nouveau site puisse être introduit "en douce" est donc totalement exclu.

En ce qui concerne le nombre d'éolienne dans ces sites, il pourrait théoriquement être modifié par une décision du Grand Conseil. Une telle décision resterait toutefois sujette au référendum facultatif. La population aurait donc la possibilité de s'exprimer de manière garantie.

Une augmentation du nombre d'éoliennes semble en sus très peu vraisemblable pour une multitude de raisons dont simplement en premier l'espace à disposition, et également le fait que 20% de couverture de nos besoins avec une seule sorte d'énergie renouvelable intermittente est un optimum. Augmenter leur nombres n'aurait donc que peu de sens.

Il faut privilégier l'énergie solaire chez nous et l'éolien ailleurs

Réponse : On peut dire beaucoup ici! Commençons par relever que récemment encore lorsque Giovanni T. défendait les motions que nous avons rédigées ensemble en faveur d'une libéralisation du solaire, ce sont en premier lieu les membres du même parti d'où proviennent la majorité des éolo-sceptiques qui se sont systématiquement opposés à nos motions. Dès lors leur affirmation comme quoi ils veulent privilégier le solaire n'a aucune crédibilité réelle. Il ne s'agit que d'une rhétorique politicienne visant à induire la population en erreur.

Ce que le Peuple a fait, seul le Peuple peut le défaire (les auteurs de l'initiative se réfèrent ici, au décret des crêtes de 1966)

Réponse : Cet argument repris à de nombreuses reprises par les auteurs de l'initiative n'est pas vraiment compréhensible. En effet, puisque justement on demande au Peuple de voter, c'est bien lui qui va trancher la question. Ainsi la règle est parfaitement respectée.

L'initiative permet de juger chaque projet pour lui-même

Réponse : cette affirmation est erronée et pernicieuse. En cas d'acceptation de l'initiative chaque éolienne devra faire l'objet d'une votation pour elle-même. Dès lors, un projet de parc n'est jamais considéré dans son ensemble. Le risque sera dès lors bien trop grand pour les promoteurs de réaliser tous les investissements liés aux frais d'étude et coût d'équipement sans savoir combien d'éoliennes pourront être réalisées effectivement.

Le but de l'initiative est de rendre tout projet éolien quasiment impossible.

59 éoliennes est un nombre énorme, il n'y en a pas autant sur toute la Suisse

Réponse : ce nombre est loin d'être excessif. Une comparaison avec l'Autriche montre que ce pays possédait fin 2013 plus de 900 éoliennes alors qu'il est comparable en tout point avec notre Suisse (petit pays fortement alpin). Il est remarquable de noter que cette même Autriche a prévu d'augmenter encore largement son parc jusqu'en 2030.

Une autre approche permet simplement de constater que ces 59 éoliennes permettront de produire un peu plus de 20% de notre consommation électrique actuelle. Il s'agit donc clairement d'une proportion très raisonnable, laissant une place importante aux autres énergies renouvelables.

On peut aussi souligner que les impératifs de lutte contre la pollution exigent qu'une part importante des chauffages et de la mobilité utilisant des sources fossiles (essence, diesel, mazout) doivent migrer vers des solutions utilisant de l'énergie électrique (pompes à chaleur, e-mobilité, ...). Prévoir que les éoliennes produisent 20% de nos besoins électriques actuels renforce donc cette affirmation de taille prévue très raisonnable.

Si le contre-projet est accepté plus personne ne pourra rien dire et tout se fera rapidement

Réponse : ceci est simplement faux. Le contre-projet du Conseil d'Etat définit des zones d'implantation et un nombre maximum d'éoliennes par site. Les droits et obligations liés aux procédures d'enquêtes publiques restent intégralement valables. Ceci signifie par exemple que les études d'impact de détail devront être réalisées et pourront être attaquées le cas échéant.

Les défenseurs de l'initiative nous disent qu'ils ne sont pas opposés mais éolo-sceptiques.

Réponse : magnifique raccourci, nos adversaires avouent eux-mêmes leur vraie nature, car tout comme les climato-sceptiques, nous découvrirons dans quelques années que les éolo-sceptiques avaient tort sur toute la ligne et qu'en créant des difficultés supplémentaires aux énergies renouvelables en général, ils ont fait prendre des risques supplémentaires à l'humanité!

L'énergie produite sera envoyée à Genève et pas consommée chez nous

Réponse : voir la réponse sous la rubrique considérations énergétiques. En sus, on peut noter que nos distributeurs souhaitent s'investir dans ces parcs.

NOTRE VENT NOTRE ÉNERGIE



18 MAI 2014



NON

À L'INITIATIVE
« AVENIR DES CRÊTES »

OUI

AU CONTRE-PROJET
DU GRAND CONSEIL

DES ÉNERGIES MAÎTRISÉES POUR UN AVENIR SEREIN

WWW.EOLE-NE.CH